



REVUE SEMESTRIELLE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

APPEL À CONTRIBUTION

Revue « *Contextes et Didactiques* », Numéro 17, Juin 2021

**« ÉMOIS EPILINGUISTIQUES
ET RAISONNEMENTS MÉTALINGUISTIQUES
DANS LES DISCOURS SUR LES CRÉOLES FRANÇAIS »**

Numéro thématique coordonné par
Olivier-Serge CANDAU et Mylène LEBON-EYQUEM

MODALITES DE SOUMISSION ET CALENDRIER

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur article avant **le 1^{er} janvier 2021** par voie électronique à l'adresse de la revue, ainsi qu'aux coordonnateurs du numéro thématique : contextes.didactiques@univ-antilles.fr, oscandau@espe-guadeloupe.fr,

- Les propositions d'articles seront soumises à une double expertise en aveugle, puis au comité éditorial. Retour de l'expertise aux auteurs : **le 30 mars 2021**
- Réception de la version finale de l'article : **le 30 mai 2021**
- Le numéro 17 de la revue *Contextes et Didactiques* paraîtra sur le site de la revue sous format électronique : **le 30 juin 2021**

Pour toute information (politique éditoriale, recommandations aux auteurs, feuille de style), veuillez consulter les informations sur le site de la revue *Contextes et Didactiques* :

<https://journals.openedition.org/ced/279>

Tous les numéros parus sont intégralement disponibles en ligne et accessibles gratuitement :

<https://journals.openedition.org/ced/263>

ARGUMENTAIRE

L'accès à une histoire des créoles ne peut guère s'envisager sans faire entendre la voix de ceux qui les comprennent, les parlent et s'efforcent de les décrire, qu'il s'agisse de s'intéresser aux défis linguistiques auxquels se confronte la standardisation d'une langue sans réelle tradition rhétorique formalisée (Prudent, 2003) ou aux réponses timides apportées par l'institution face à l'exigence de ses locuteurs (Hazaël-Massieux, 2006). Fort de ce constat, on s'accordera à reconnaître que :

- la recherche menée sur les créoles s'inscrit dans un raisonnement linguistique plus large sur la construction et l'évolution des langues et ce dès son origine (Coelho, 1880 ; Schuchardt, 1888-1889) ;
- les entrées épistémologiques défendues par chaque théoricien orientent de toute évidence la modélisation de la langue qu'ils proposent (Prudent, 1980 ; Véronique, 2000 ; Chaudenson, 2004 ; Carpooran, 2005).

Réputée difficile voire contradictoire (Valdman, 2002), l'étude des créoles français est abordée pas à pas dans ce numéro qui s'efforce de retracer les grandes étapes de cette histoire. Il s'agit ici de comprendre le cheminement progressif des discours des lettrés sur les créoles depuis l'expérience subjective de la langue qui relève encore de l'épilinguistique (dès la fin du 17^e siècle ; cf. Hazaël-Massieux, 1996) jusqu'à la construction progressive d'un discours raisonné sur la langue, véritable métalangue (de la fin du 19^e siècle à nos jours ; cf. Khim, 1984 ; Thibault, 2015). On cherche donc ici à retracer en termes historiques l'évolution des perceptions des créoles en tant qu'elles participent à la construction d'un objet de savoir à la fois linguistique (les discours sur les créoles traduisent le sentiment des locuteurs sur la façon de mettre en œuvre la langue ; cf. Romani, 2000), social (les créoles se codifient d'abord à l'occasion de pratiques religieuses notamment ; cf. Bernabé, 2013) et idéologique (la reconnaissance des créoles s'accompagne souvent d'implications militantes ; cf. Véronique, 2010).

Au-delà du simple recensement des grandes tendances qui jalonnent l'histoire de la créolistique, il convient de s'interroger sur les interactions entre un objet complexe (la reconnaissance officielle récente des créoles en a rendu l'étude d'autant plus difficile ; cf. Prudent, 2005, et ce dans un contexte éducatif parfois hostile ; cf. Lebon-Eyquem et Robert, 2012) et les outils utilisés pour les décrire (Candau, 2015). Enjeu majeur, les modalités d'analyse des créoles français sont la manifestation d'un rapport à la société qu'il faut questionner. Il convient notamment de mesurer l'implication des élites locales créolophones dans la construction progressive d'un objet d'étude spécifique (les créoles) et les discours qui construisent ces langues comme des systèmes originaux et complexes (la créolistique ; cf. Prudent, 1993). S'engage ainsi un débat entre les orientations des créolistes qu'ils soient issus de l'ancienne métropole (les premiers créolistes) ou natifs des ères créolophones (plus tardivement). De toute évidence, le positionnement des créolistes natifs bouscule à la fois le discours des chercheurs métropolitains (en matière de construction d'un discours savant sur la langue) et celui des érudits locaux (au croisement des discours sur l'identité en pays créole). Plus que tout autre branche de la linguistique, la créolistique pose de façon originale la délicate articulation entre l'*émoi* (l'émotion identitaire de ses spécialistes engagés dans la reconnaissance de langues minorées) et le *raisonnement* (la faculté de construire l'histoire et la typologie des langues en se détachant de l'émotion). Les interactions entre les formes de créole et leurs descriptions conduisent donc à convoquer et à interroger, au gré de débats souvent houleux, les liens qui se tissent entre une période historique (la créolistique dès ses débuts emprunte largement aux

débats théoriques de son temps ; cf. Hazaël-Massieux, 2005), les espaces décrits (un héritage colonial commun rassemble les territoires sans pour autant rendre compte en profondeur des particularités de chacun ; cf. Valdman, 2002) et les forces idéologiques qui les traversent (par la place et le degré d'implication de ses théoriciens ; cf. Van den Avenne, 2007). Cette interrogation assez large se trouve relayée par d'autres plus précises : la créolistique peut-elle faire l'économie du militantisme ? La créolistique serait-elle un programme de recherche encore à construire ? Comment la créolistique peut-elle relever le défi de la standardisation ?

Prise en étau, entre l'émoi des militants et la froideur des théoriciens, la créolistique se révèle être un objet de savoir difficile à saisir, et qu'il reste certainement encore à outiller pour affronter les défis qui s'imposent à elle.

Axes de travail

Les contributions proposées, qu'elles soient fondamentales ou expérimentales, relèveront de l'une des questions évoquées dans l'argumentaire et devront s'inscrire dans l'un des trois axes de travail proposé ci-dessous.

1. La créolistique et le militantisme

De toute évidence, on ne devient pas créoliste impunément. Ce premier axe a vocation à faire émerger quelques traits d'identification du chercheur engagé en créolistique, dont il s'agit moins de dresser le portrait-type que de proposer quelques formes de représentation plus ou moins homogènes. On questionnera en particulier l'interaction entre le chercheur et le milieu. Il s'agira d'apprécier autant l'importance des influences dans la construction de l'identité du chercheur en créolistique (issue d'une autorité intellectuelle revendiquée explicitement ou ressentie implicitement à la lecture de leurs travaux) que la réception des travaux de créolistique par les locuteurs eux-mêmes et les observateurs plus ou moins rompus à ces débats. Sera ainsi interrogé, et ce de façon privilégiée, le rapport de filiation entre les groupes de recherche dédiée aux créoles (dont les rassemblements de chercheurs et de créolistes comme le GÉREC (Groupe d'études et de recherches en espace créolophone) fondé en 1955, le Comité international des études créoles en 1976, *Bannzil Kréyol* en 1981, etc.) et l'obédience idéologique (relevant de l'ensemble des sciences humaines) plus ou moins assumée (héritage du structuralisme dans la genèse des créoles, *cultural studies* et créolité, etc.). Ces appartenances idéologiques sont-elles toujours palpables ? En quoi permettent-elles d'expliquer certaines approches théoriques ? Dans quelle mesure produisent-elles des discours originaux ?

2. La créolistique, un programme de recherche encore à construire ?

La question du rapport à l'idéologie dans la créolistique entre souvent en conflit avec des problèmes de jugements personnels et affectifs, parfois éloignés de la logique et de la raison. Poser la question des répercussions de l'*émoi* (qu'il relève de la sensibilité personnelle ou idéologique), c'est une façon d'admettre que la construction d'un objet de savoir ne peut pas faire l'économie d'une réflexion sur le discours affectif qui le sous-tend. En d'autres termes, le discours sur les espaces créolophones (géographiques, historiques et épistémologiques) rencontre nécessairement l'espace du discours sensible et parfois passionnel. Ce constat, loin d'être amer et décevant, se révèle tout à fait riche d'enseignements pour peu que l'on se demande :

- *en quoi l'observation du terrain infléchit l'analyse des créoles français au point de guider parfois leur description.*

Cette première question permet de saisir le terrain comme un laboratoire d'observation des langues créoles. Il convient à ce titre d'interroger deux perspectives de recherche. La première relève de l'histoire (approche historique) et la seconde s'en détache (approche anhistorique). L'approche historique met en perspective les premières descriptions encore sommaires des langues créoles dans les premiers écrits dédiés aux ères créolophones dès la fin du 17^e siècle pour montrer comment les premiers chroniqueurs élaborent un premier portrait des créoles en empruntant à leurs connaissances souvent sommaires des mécanismes linguistiques du français. L'approche anhistorique vise à faire émerger des tendances dans la description des créoles français des différents espaces ultra-marins dans la créolistique contemporaine. La créolistique offre-t-elle une vision plus ou moins homogène des créoles français des Antilles et de l'océan Indien ou exige-t-elle d'envisager une caractérisation spécifique à chacun de ses territoires ?

- *dans quelle mesure le terrain peut devenir une réalité proprement intellectuelle reconstruite par les théoriciens.*

Nous croyons que le terrain relève parfois davantage d'une construction intellectuelle des chercheurs que d'un ensemble de données brutes à examiner. Dans quelle mesure les défenseurs du créole (qu'il s'agisse de simples partisans ou d'intellectuels engagés dans la promotion des langues minorées lorsqu'ils produisent grammaires et ouvrages de référence) construisent-ils une vision de la langue plus ou moins décalée et quelquefois déconnectée des pratiques réelles de ses locuteurs ? De quelle façon le rapport des créoles à leurs matricules ou les formes dynamiques de contact entre les créoles et les langues dominantes sont-ils vraiment pris en compte dans les modélisations sociolinguistiques ?

3. La créolistique face à la standardisation

Cette dernière question s'efforce d'interroger les nouveaux chantiers auxquels la créolistique se doit de répondre aujourd'hui. Certains discours relatifs à la construction d'une norme, chargés de partis-pris identitaires, gagneraient ainsi à faire l'objet d'une analyse précise qui mettrait en valeur l'empreinte de l'émoi dans le raisonnement, et les nécessaires limites qui en découlent. Afin de pouvoir dépasser la question de ces contraintes qui pèsent sur la créolistique, plusieurs questions gagneraient à être posées : comment concilier les exigences de la recherche, la politique éducative et la réalité observable du terrain ? Dans quelle mesure reste-t-il encore possible de défendre la standardisation à marche forcée d'une prétendue première langue (que serait un des créoles français) perçue comme une langue facilitatrice de l'intégration des élèves sans avoir préalablement mené une réflexion aboutie sur les pratiques sociolinguistiques des territoires créoles ? Quelle place accorder à la norme dans la standardisation des créoles ?

Références bibliographiques

- Bernabé, J. (2013). *Obidjoul. Approche écologique et cognitive au service du mieux lire-écrire le créole*. Fort-de-France : Le Teneur.
- Carpooran, A. (2005). Langue créole, recensements et législation linguistique à Maurice. *Revue française de linguistique appliquée*, 10, 115-127.
- Candau, O.-S. (2015). Pour une étude du parler à Saint-Martin : l'exemple des pratiques verbales de lycéens plurilingues. *Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage*, 31.
- Chaudenson, R. (2004). *La Créolisation : théories, applications, implications*. Paris : L'Harmattan.

- Coelho, A. (1880). Os dialectos românicos ou neo-latinos na Africa, Asia e América. *Boletim da Sociedade de geografia de Lisboa*, 3.
- Hazaël-Massieux, G. (1996). *Les Créoles, problèmes de genèse et de description*. Aix-en-Provence : Université de Provence.
- Hazaël-Massieux, M.-C. (2005). Théories de la genèse ou histoire des créoles : l'exemple du développement des créoles de la Caraïbe. *La Linguistique*, 41, 19-40.
- Hazaël-Massieux, M.-C. (2006). Et si l'on parlait des créoles dans les territoires créolophones ? *Éla. Études de linguistique appliquée*, 143, 281-296.
- Kihm, A. (1984). Les Difficiles débuts des études créoles en France (1870-1920). *Langue française*, 63, 42-56.
- Lebon-Eyquem, M. et Robert, C. (2012). La « grande difficulté scolaire » comme stigmat sociolinguistique. Dans M. Lebon-Eyquem, T. Bulot et G. Ledegen (dir.), *Ségrégations, normes et discrimination(s). Sociolinguistique urbaine et migration* (p. 95-126). E.M.E et InterCommunications.
- Prudent, L. F. (1980). *Des Baragouins à la langue antillaise*. Paris : Éditions caribéennes.
- Prudent, L. F. (1993). *Pratiques langagières martiniquaises : genèse et fonctionnement d'un système créole*. Thèse de doctorat d'État, université de Haute-Normandie, Rouen, sous la direction de Jean-Baptiste Marcellesi.
- Prudent, L. F. (2003). Les Nouveaux Défis de la standardisation. Comment écrire les langages littéraires, techniques et scientifiques en créole martiniquais. *Glottopol*, 2, 9-28.
- Prudent, L. F. (2005). Langue et culture créoles : création d'une discipline et construction de normes. *Revue française de linguistique appliquée*, 10, 103-114.
- Romani, J.-P. (2000). *L'Interlecte martiniquais : approche sociolinguistique des rapports langue-idéologie dans une communauté antillaise*. Thèse de doctorat en linguistique sous la direction de Bernard Gardin et de Lambert-Félix Prudent, université de Rouen.
- Schuchardt, H. (1888-1889). Beitrage zur Kenntnis des kreolischen Romanisch. *Zeitschrift für romanische Philologie*, 12-13.
- Thibault, A. (dir.) (2015). *Du français aux créoles. Phonétique, lexicologie et dialectologie antillaises*. Paris : Classiques Garnier.
- Valdman, A. (dir.) (2002). La Créolisation : à chacun sa vérité. *Études créoles*, 25. Paris : L'Harmattan.
- Van den Avenne, C. (2007). Donner en français l'illusion du créole, Mélanges de langues et frontières linguistiques - Positions de linguistes sur l'écriture littéraire. Dans G. D. Véronique (dir.), *Mondes créoles et francophones, Mélanges offerts à Robert Chaudenson* (p. 41-50). Paris : L'Harmattan.
- Véronique, G. D. (2000). Créoles, créoles français et théorie de la créolisation. *L'Information grammaticale*, 85, 33-38.
- Véronique, G. D. (2010). Les Créoles français : déni, réalité et reconnaissance au sein de la République française. *Langue française*, 167, 127-140.